



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 23 mars 2017

PROCÈS VERBAL

Les membres de l'Association TIGéo² se sont réunis en Assemblée Générale, le vingt-trois mars deux mille dix-sept, à 15h30, dans les locaux de la Communauté de Communes Centre Tarn, à Réalmont.

Ayant pouvoir de vote.

Présents :

M. GLADE Alain, Président TIGEO (pouvoir d'Alain ROUQUIER [CC centre Tarn], pouvoir de Robert BOUSQUET [CC des Monts de Lacaune et de la Montagne ud Haut-Languedoc])
M. HERIN Christophe, Vice-Président TIGEO [Département du Tarn] (pouvoir de Patrice GAUSSERAND [Département du Tarn], pouvoir de Michel BENOIT [SDIS])
M. ASTIE Alain, trésorier [SDET]
M. BLANC Claude, Secrétaire adjoint TIGEO [CC du Cordais et du Causse]
M. LEFLOCH Jean-Pierre, Trésorier adjoint TIGEO [Association des Maires du Tarn], [C.C. des Monts d'Alban et du Villefrancois]

Mme. AVERSENG Stéphanie [SPL D'un point à l'autre]
M. DECOMPS Thierry [Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn]
M. EYMARD David [Fédération des Chasseurs du Tarn]
M. LABRANQUE Claude [CA Rabastinois, Tarn et Dadou, Vère-Grésigne – Pays Slavagnacois]
Mme. PARAYRE Brigitte [CC Tarn Agout]
M. VEDEL Christian [CC du Carmausin - Ségala]
M. VIAELLE Daniel [Département du Tarn], [PNR du Haut-Languedoc]

N'ayant pas pouvoir de vote.

Présents :

Mme. BAUMEL Aurélie, [SMIX Cérou Vère]
M. FABRE Christian [Département du Tarn]
M. EJEA Jean-Michel [DDT 81]
M. MARTIN Frédéric [C.C. Tarn Agout]

M. MODEL Y Williams [DDT81]

M. POUYOL Laurent [SDIS]

M. VIGUIER Lionel [TIGEO]

1 – Accueil des participants et lecture de l'ordre du jour.

Alain GLADE accueille les participants et excuse les membres ayant signalé leur absence.

Il présente ensuite l'ordre du jour suivant :

- > Bilan moral et financier de l'année 2016
- > Nouvelles adhésions
- > Validation du montant des cotisations pour l'année 2018
- > Exposé du plan d'actions pour l'année 2017
- > Questions diverses

2 – Bilan moral et financier de l'année 2016.

2-1. Bilan moral de l'année écoulée.

Alain GLADE fait la lecture du Bilan moral de l'année 2016.

Le bilan moral de l'année 2016 est porté au vote de l'Assemblée générale.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le bilan moral de l'année 2016.

2-2. Bilan financier de l'année écoulée.

Alain GLADE présente le bilan financier de l'année 2016.

Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
Reprises sur provisions et amortissements	0 €	Salaires et charges	90 999 €
Cotisations	98 335 €	Impôts et taxes	1 799 €
Accompagnements personnalisés	5 500 €	Investissements et frais de projets	20 709 €
		Dotations aux amortissements	20 461 €
TOTAL	103 835 €	TOTAL	133 968 €

Résultat d'exploitation : - 30 133 €

Ce résultat d'exploitation négatif avait été prévu et abordé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2016 et s'explique par l'augmentation de la masse salariale en 2016.

Celle-ci devait être compensée au départ par l'attribution d'une subvention européenne qui n'a finalement pas été obtenue.

Concernant ce résultat d'exploitation, trois points sont à retenir :

- Le déficit d'exploitation est expliqué par les seules charges de personnel
- La création d'accompagnements personnalisés a permis de générer des ressources supplémentaires à hauteur de 5 500 €
- Les efforts ont été faits, dans tous les domaines, pour diminuer les charges de 6 000 € soit 30 % des charges de l'année précédente (assurances, véhicule, frais, locations).

Alain GLADE présente ensuite les bilans cumulés :

Année 2013	28 399 €
Année 2014	23 211 €
Année 2015	- 1 430 €
Sous-total	50 180 €
Année 2016	- 30 133 €
Total cumulé	20 047 €

Ce bilan cumulé présente un résultat positif.

Il convient malgré tout de mettre en place les dispositifs permettant de ne pas créer de déficit supplémentaire.

Ces dispositifs concernent le développement des accompagnements personnalisés ainsi que la création d'un service mutualisé entre EPCI adhérents.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le bilan financier de l'année 2016.

3 – Validation des nouvelles adhésions.

3-1. Adhésion de la SPL D'un point à l'autre.

La SPL D'un point à l'autre a fait part de son souhait d'adhérer à l'association en fin d'année 2016.

Sa cotisation a été calculée à hauteur de 2 000 € par an, à laquelle doit être ajouté, pour l'année 2017, un droit d'entrée de 1 000 €.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide l'adhésion de la SPL D'un point à l'autre.

3-2. Adhésion de la Communauté de Communes du Carmausin Ségala.

La Communauté de Communes du Carmausin – Ségala a fait part de son intérêt pour adhérer à TIGEO dès 2017.

Sa cotisation a été calculée à hauteur de 4 561,80 € à laquelle doit être ajouté, pour l'année 2017, un droit d'entrée de 2 280,90 €

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide l'adhésion de la Communauté de Communes du Carmausin – Ségala.

3-3. Point sur les fusions d'EPCI et leur impact sur TIGEO.

Lionel VIGUIER fait une synthèse des fusions d'EPCI ayant eu lieu entre EPCI adhérents de TIGEO et non adhérents.

La **Communauté de Communes Sidobre Val d'Agout**, membre fondateur de TIGEO, a fusionné avec la Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, qui n'adhérait pas à TIGEO.

La nouvelle entité, la **Communauté de Communes Sidobre, Vals et Plateaux** adhère pour la totalité de son territoire.

La **Communauté de Communes des Monts de Lacaune**, membre fondateur de TIGEO, a fusionné avec les **Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc**, qui n'adhérait pas à TIGEO.

La nouvelle entité, la **Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc** adhère pour la totalité de son territoire.

3-4. Retrait de l'OGE.

Lionel VIGUIER précise également que l'ordre des Géomètres Experts a signifié son retrait de l'association par courrier en date du 16 décembre 2016.

L'OGE était membre fondateur de TIGEO et disposait d'un représentant au sein du Conseil d'Administration ainsi que du poste de secrétaire de l'association.

4 – Validation du montant des cotisations pour l'année 2018.

Après validation par le Conseil d'Administration, le Président propose de maintenir les montants de cotisation sur le même mode de calcul que les années précédentes.

Alain GLADE précise toutefois, qu'étant données les discussions en cours avec OpenIG et la Région Occitanie, l'organisation qui sera trouvée avec ces structures pourrait avoir un impact sur les montants des cotisations.

Dans ce cas, il sera nécessaire d'organiser une nouvelle Assemblée Générale pour ajuster le calcul des montants des cotisations, avant la fin d'année.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le montant des cotisations pour l'année 2018.

5 – Exposé du plan d'actions pour l'année 2017.

5-1. Budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel de l'année 2017 est présenté et commenté par Alain GLADE.

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges	77 711 €	Projets financés	12 600 €
Achats et missions	10 100 €	Cotisations	104 211 €
Charges de structure	14 337 €		
TOTAL	102 148 €	TOTAL	116 811 €

Résultat prévisionnel : + 14 663 €

Alain GLADE précise que les salaires et charges ont été calculées dans le cadre le plus défavorable d'un point de vue budgétaire, à savoir une embauche dès le début du mois de mai du nouveau chargé de missions SIG, pour un salaire calculé sur la tranche haute proposée.

De même, les projets financés (accompagnements personnalisés et service mutualisé) sont estimés au minimum de l'objectif fixé.

6 – Questions diverses.

6-1. Les discussions en cours avec Open IG.

Alain GLADE présente à l'Assemblée Générale le travail en cours pour l'établissement d'un protocole de partenariat avec l'association OpenIG, qui pilote les démarches liées à l'information géographique au niveau régional.

Ce protocole de partenariat fait l'objet de travaux réguliers entre TIGEO, OpenIG et le SMICA (Syndicat Mixte d'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises), sous le pilotage de la Région Occitanie.

6-2. Désignation d'Alain GLADE comme membre d'honneur.

Au nom du Conseil d'Administration, Christophe HERIN, vice-Président de l'Association, propose de désigner Alain GLADE comme membre d'honneur de l'association TIGEO, eu égard aux services rendus et à son implication depuis le début de sa présidence.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide la désignation d'Alain GLADE comme membre d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.

Fait à ALBI,
Le 23 mars 2017

Alain GLADE

Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line, with a small dot at the end.